

De l'apiculture pour lutter contre la pauvreté ?

Les transformations du paysage apicole au Burkina-Faso

Alexandre Aebi^{1,2*}, Zeno Boila^{1,3}, Marion Fresia¹ et Jean-Francois Houmard³

¹Université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie, Saint-Nicolas 4, 2000 Neuchâtel, Suisse

²Université de Neuchâtel, Institut de biologie, Emile-Argand 11, 2000 Neuchâtel, Suisse

³CEAS - Centre Ecologique Albert Schweitzer, Rue des Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel, Suisse

*Auteur pour correspondance

Introduction

L'« abeille à tout faire », voilà un qualificatif qui résume parfaitement l'engouement mondial pour cet insecte qui, depuis le début des années 1990, a été institué comme sentinelle de l'environnement aussi bien par la communauté scientifique que l'opinion publique (Benoit, 2017, p.3). Cet engouement s'est traduit par une prolifération de projets et d'activités visant à faire la promotion de l'apiculture partout dans le monde, y compris dans le champ de la coopération au développement.

Dans les pays "sous régime d'aide" (Lavigne-Delville, 2017), l'apiculture est ainsi devenue au cours des trente dernières années, une composante importante des interventions de développement. Nombre de bailleurs de fonds, de gouvernements et d'organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales en font la promotion, voyant dans cette activité à la fois un instrument de lutte contre la pauvreté, susceptible de générer des revenus complémentaires aux « petits paysans », et un moyen de sauvegarde des écosystèmes naturels. L'abeille est ainsi perçue comme une alliée précieuse des objectifs du développement durable (Abaab, Guillaume, 2004, p.8) : le service de pollinisation qu'elle rend renforcerait, selon les ONG le maintien de la biodiversité et assurerait les rendements agricoles (Bradbear, 2010, p.16-17), tandis que la commercialisation des produits de la ruche fournirait aux apiculteurs des revenus supplémentaires ou principaux. La mise en place de groupements d'apiculteurs et de structures de transformation des produits de la ruche auraient même le potentiel d'offrir des débouchés économiques à une échelle régionale voire internationale, tout en proposant des programmes de conservation de l'environnement.

Dans ce chapitre, nous proposons de décrire comment cet engouement du monde du développement pour l'apiculture a contribué à transformer durablement les pratiques apicoles dans les pays ciblés par l'aide internationale. Nous appuierons notre propos sur le cas du Burkina-Faso, l'un des pays d'Afrique considérés comme les plus pauvres, et de ce fait particulièrement ciblé par l'aide internationale. Dans le cadre d'une collaboration avec une

ONG suisse, soucieuse de développer un regard réflexif sur ses actions d'appui à l'apiculture, nous y avons mené une enquête ethnographique de plusieurs mois entre 2015 et 2018 auprès des principaux acteurs impliqués sur la scène apicole (associations de producteurs ; mielleries ; ONG internationales et locales, acteurs étatiques), en associant entretiens semi-directifs et observations des techniques de récolte et de transformation du miel¹.

Nous montrerons comment, en faisant la promotion d'une apiculture dite "moderne", certaines ONG internationales ont participé à disqualifier les pratiques apicoles existantes et à reconfigurer les modalités de production et de consommation du miel au Burkina-Faso en favorisant l'émergence d'une filière de transformation et de commercialisation des produits de la ruche. Nous nous pencherons ensuite sur le rôle joué par les "centres apicoles" burkinabé dans ces processus. Situés à l'interface entre ONG internationales, marchés et groupements de producteurs, nous verrons comment ces professionnels et entrepreneurs de l'apiculture ont activement participé à faire de l'"abeille" un enjeu de développement national, tout en négociant continuellement les contours des projets portés par les acteurs internationaux. Ainsi, nous montrerons que c'est bien sous l'action conjointe des bailleurs de fonds et des centres apicoles que le monde de l'apiculture a connu d'importantes transformations au Burkina-Faso.

La promotion d'une apiculture dite "moderne" par les ONG internationales

Avant l'intérêt de la coopération internationale pour l'abeille, l'apiculture au Burkina-Faso se pratiquait par un très petit nombre de paysans, suivant des techniques, qualifiées de "traditionnelles" par l'ensemble des acteurs que nous avons rencontrés. Par ce qualificatif, ces-derniers se réfèrent soit à la récolte du miel, prélevé, directement dans les anfractuosités naturelles où les abeilles s'installent d'elles-mêmes (Darchen 2003, p.8) ; soit à l'utilisation de ruches confectionnées à partir de matériaux locaux, telles que la paille, l'argile séchée, la terre cuite et le bois local, et installées en hauteur, sur des arbres mellifères afin d'attirer les essaims. Les apiculteurs accèdent généralement à l'intérieur de ces ruches au moyen d'une ouverture circulaire qu'ils recouvrent d'un couvercle de métal ou de terre percée servant de trou d'envol aux abeilles. La récolte s'effectue à l'aide d'une torche afin de se protéger des piqûres d'une abeille (*Apis mellifera adansonii*) particulièrement "agressive". Avant les années 70, les produits de la ruche n'étaient pas ou peu commercialisés, mais plutôt distribués au sein de l'entourage proche. Le miel était alors utilisé principalement à des fins alimentaires en période de famine, ou bien pour la pharmacopée familiale ou celle des tradipraticiens.

La rencontre avec des apiculteurs européens et l'intérêt des ONG internationales pour l'apiculture apparaissent - dans le discours de nos acteurs - comme un moment charnière expliquant la transformation rapide des pratiques de production et de consommation du miel au Burkina-Faso. De fait, dès la fin des années 70, certaines ONG ont commencé à voir dans la promotion d'une apiculture dite "moderne" un moyen potentiel de générer de nouveaux revenus pour les "petits paysans" tout en préservant les écosystèmes. Dans l'optique de faire émerger une filière de commercialisation du miel, elles ont proposé aux apiculteurs burkinabè

¹ Notre enquête a abouti à deux mémoires de master en ethnologie et en biologie et un rapport non publié à destination de l'ONG (Aebi 2016, 2017 ; Boila 2018)

de remplacer les ruches dites traditionnelles par un kit technique "moderne", composé de ruches kenyanes, de supports, d'un enfumoir, d'un lève-cadre, d'une combinaison et de gants. Si certains bailleurs ont distribué ce matériel sous formes de dons, certaines ont plutôt privilégié un système d'acquisition à crédit auprès de "centres apicoles" (des unités de production, de transformation et de commercialisation du miel)². Placées sur des supports au sol, les ruches kenyanes devaient permettre d'accéder à l'ensemble de l'intérieur de la ruche sans détruire de rayons ni mettre en danger la colonie pour récolter le miel plus facilement. Les rayons amovibles avaient quant à eux pour objectifs de faciliter les contrôles sanitaires et une meilleure conduite de la colonie dans son développement. Les formations constituaient la dernière composante de ce kit technique : elles étaient conçues pour apprendre aux apiculteurs à se protéger contre les abeilles, maximiser leur production, préserver leurs colonies et contrôler régulièrement la présence de nuisibles.

Inscrit dans un paradigme modernisateur (Olivier de Sardan, 1995), le "kit apicole moderne" devenait ainsi un instrument de plus du développement, apportant une solution technique (l'acquisition de nouveaux matériels) à des problématiques (la "pauvreté" des paysans ; la détérioration des écosystèmes) ayant des causes avant tout politiques et socio-économiques. Il était également justifié comme moyen de répondre au "problème" de l'apiculture dite traditionnelle, triplement disqualifiée pour sa "dangerosité" pour l'homme, pour l'environnement et pour l'abeille. En effet, visiter une colonie perchée sur un arbre, à l'aide d'une torche en guise d'enfumoir peut, occasionnellement, s'avérer risqué pour l'apiculteur en cas d'attaque (chute), pour l'environnement si dans sa fuite l'apiculteur boute involontairement le feu à la forêt, et pour l'abeille en cas de prélèvement de cadres de couvain à la place du miel. La pratique "traditionnelle" était en outre considérée comme trop peu productive en termes de quantité de miel récoltée. Ainsi, en tant que proposition technique, l'apiculture dite moderne devait apporter à la fois une solution au problème de la pauvreté et à celui des techniques "traditionnelles" jugées archaïques. Elle avait en outre l'avantage d'être facilement quantifiable budgétairement : un kit avec formation = x% de revenus générés en plus. Dernier argument, enfin, le goût : le miel récolté à la torche peut conserver une odeur de brûlé, ce que l'utilisation modérée d'un enfumoir permet d'éviter.

Sur le terrain, nous avons pu observer qu'en pratique, le "kit technique" proposé par la plupart des ONG n'a été que très partiellement adopté par les paysans-apiculteurs. La ruche dite "moderne" reste largement minoritaire, parce que beaucoup trop chère à l'achat (environ 20 000 CFA, ce qui correspond à 30,5 Euros, soit environ la moitié d'un revenu mensuel moyen) d'autant plus que l'apiculture est pour une majorité une activité secondaire. Elle oblige leurs utilisateurs à s'endetter, sans pour autant leur permettre de récolter nécessairement plus de miel que les ruches dites "traditionnelles". En effet, leur utilisation optimale suppose des contrôles fréquents (suivre la dynamique de production de miel dans la colonie) que les paysans n'ont ni les moyens, ni le temps de faire². L'essentiel de leurs efforts étant consacrée à l'élevage ou l'agriculture. Elle suppose aussi l'acquisition de connaissances par l'intermédiaire de formations subventionnées par les ONG ou les services techniques de l'Etat, qui ne sont généralement accessibles que si l'apiculteur est "lié" à un centre apicole. Ainsi, bien que les ONG insistent souvent sur le côté peu contraignant du kit qu'elles

² Notez que la conduite des colonies installées dans une ruche « moderne » ne fait pas parti des formations de base proposées aux apiculteurs.

proposent, en pratique, la conduite d'un rucher équipé de ruches modernes est plus chronophage que les pratiques dites "traditionnelles".

Malgré les nombreux problèmes qu'elle soulève et sa faible appropriation par une majorité d'apiculteurs-paysans, il n'en reste pas moins que la promotion de la ruche "moderne" a eu de nombreuses conséquences sur les représentations et les pratiques apicoles au Burkina-Faso. Nous en évoquerons ici trois principalement : l'invisibilisation de la diversité des pratiques apicoles réelles, qui ne peuvent pas être appréhendées à travers l'opposition entre tradition et modernité³ ; la professionnalisation de la pratique de l'apiculture et la marchandisation du miel et autres produits de la ruche.

Une vision dichotomique qui invisibilise l'hétérogénéité des pratiques apicoles réelles

La promotion d'une apiculture dite moderne a eu pour première conséquence de cristalliser, à l'échelle des représentations, l'opposition entre une pratique moderne perçue majoritairement positivement et une pratique dite traditionnelle forcément néfaste. Si le kit technique proposé par les ONG n'a pas toujours été adopté, cette vision dichotomique elle, (et les formes de problématisations qui la sous-tendent), a été appropriée dans les discours et dans les pratiques par la plupart des acteurs que nous avons rencontrés sur le terrain. Elle imprègne même les critères de qualité attribués au miel et à sa valeur marchande : le miel issu de ruches kenyanes modernes, étant perçu comme de meilleure qualité, et donc acheté à un prix plus élevé, que celui issu des ruches dites traditionnelles. Les principaux griefs attribués au miel issu de ruches traditionnelles est la présence potentielle de larves dans les rayons prélevés et l'odeur de brûlé provoquée par la torche. Or, de plus en plus, les récoltes se font à l'enfumoir. De plus, d'un point de vue technique, le miel issu de ruches traditionnelles est strictement identique à celui issu de ruches modernes.

Cette vision dichotomique n'est pas sans poser un ensemble de problèmes. Premièrement, elle occulte le fait que l'apiculture dite moderne n'est pas à la portée de tous, mais uniquement d'une minorité plus aisée, ce qui met en doute sa capacité à améliorer les revenus des personnes les plus vulnérables visées par les programmes de lutte contre la pauvreté. De plus, ses qualités et perspectives de rendement sont largement surévaluées du fait de son inadéquation aux contraintes des paysans et à la biologie de l'abeille. Enfin, cette pratique peut être également source d'effets préjudiciables à la colonie, par une "mauvaise" utilisation de la ruche (ne pas adapter le volume intérieur de la ruche peut l'exposer inutilement à des parasites), mais aussi parce qu'elle pourrait ouvrir la voie à une domestication accrue de l'abeille africaine (pour la rendre plus douce et plus productive), au risque d'aboutir, à terme, à sa fragilisation⁴.

³ Dans la suite du texte, les termes de tradition et modernité ne sont plus mis entre guillemets pour des raisons éditoriales. Par cette note, nous souhaitons marquer une distance avec ces termes que l'on ne valide à aucun moment en tant que chercheurs.

⁴ En biologie, la sélection a toujours un coût. Or celui-ci réside souvent dans les défenses de l'organisme sélectionné contre les pathogènes. Or cette abeille africaine semble être capable de se défendre au point que certains apiculteurs burkinabè préfèrent le terme « défensive » à « agressive »

Deuxièmement, la disqualification systématique des pratiques dites traditionnelles invisibilisent le fait que les risques associés à leur pratique sont moins liés au type de ruche qu'ils utilisent qu'à l'absence de matériel de protection approprié (tenues de protection et enfumoir). De plus, si la technique de la torche peut avoir des conséquences négatives sur l'abeille et son habitat, elle n'est, de loin, pas le facteur principal expliquant la diminution perçue des essaims, et encore moins les feux de brousse.

Troisièmement, nos observations des pratiques apicoles locales montrent que cette vision dichotomique tend à invisibiliser le caractère en réalité fortement hétérogène et évolutif des ruches et des techniques de récolte, mobilisés par une majorité d'apiculteurs-paysans. Elle occulte les innovations, et les formes d'entremêlement entre savoirs et techniques qui se recomposent mutuellement et donnent naissance à des phénomènes d'hybridation des équipements techniques (Lavigne Delville et Jacob, 2017, p.68). Par exemple, nous avons observé des ruches en pailles cylindriques, équipée de deux entrées pour faciliter l'accès au miel ou alors des ruches en banco à barrettes amovibles pour pouvoir accéder à l'ensemble de la colonie lors de visites (Aebi, 2017). Les pratiques s'hybrident elles aussi. De plus en plus d'apiculteurs descendent les ruches traditionnelles des arbres et les placent sur des supports en bois pour en faciliter l'accès. Ensuite, au moment de la récolte, ils utilisent un enfumoir et une combinaison qui leur permet de sélectionner tranquillement les rayons à miel et de ne pas récolter par mégarde de cadre avec du couvain en développement. Ces pratiques hybrides permettent aux apiculteurs de produire un miel qui répond aux critères de qualité exigés par les Centres apicoles. Ainsi, comme le souligne Jean-Pierre Olivier de Sardan « les savoir-faire que les messages techniques diffusés par les agents de développement tentent d'importer dans la paysannerie n'arrivent pas en terrain vierge » (1995, p.143). Ces savoirs s'articulent et s'entremêlent à un ensemble de savoirs techniques populaires, associés à des systèmes de sens propre aux populations locales (ibid., p.141-144).

Professionnalisation de l'apiculture diversification du profil des apiculteurs et des usages du miel

Deuxième grande conséquence de la promotion d'une apiculture moderne : la pratique de l'apiculture s'est structurée en "filière", elle s'est organisée et professionnalisée, et a vu arriver de nombreux nouveaux acteurs attirés par le potentiel économique de cette activité.

À partir des années 1980 certains groupements agricoles⁵ ont commencé à intégrer l'apiculture dans leurs activités. Cela, sous l'impulsion de bailleurs de fonds étrangers, a donné naissance aux premières mielleries autour desquelles des coopératives (centres apicoles) ont pris forme. Parallèlement de plus en plus de groupements en milieu rural ont intégré l'apiculture au sein de leur éventail d'activités agricoles en fournissant leur production aux mielleries. Les représentants des centres apicoles sont donc aujourd'hui les néo-professionnels de l'apiculture au Burkina-Faso. Nous avons observé qu'ils ont repris à leur

⁵ Forme d'organisation du développement économique et social en milieu rural qui trouve ses origines à la fin de la période coloniale au sein de la restructuration des politiques agricoles de l'époque et ensuite reprise par les ONG (Soulama, 2003, p.139).

compte les processus de problématisation proposés par les ONG et se sont au fil du temps positionnés en tant que promoteurs de l'apiculture moderne. Et finalement, encore plus récemment, nous observons l'arrivée de véritables "api businessmen" qui sont des propriétaires de fermes capables d'acheter de nombreuses ruches et d'engager des apiculteurs pour s'en occuper, pour en extraire le miel et pour assurer sa commercialisation dans les centres urbains à proximité.

Dans le but de mettre l'apiculture à l'agenda national, les centres apicoles et certains groupements apicoles ont fondé l'Union Nationale d'Apiculture du Burkina-Faso (UNABF) en 2004. Années après années, au gré de financement de programmes d'aide étranger, le réseau de centres apicoles de l'UNABF a pris une ampleur nationale au point de créer une Interprofession miel du Burkina-Faso. Ils ont contribué, au fil du temps, à l'émergence d'un espace apicole très dynamique, fortement hétérogène, et ont réussi à faire de l'apiculture un thème important dans la politique environnementale et agricole du pays⁶.

Troisième conséquence de la promotion d'une apiculture dite moderne au Burkina-Faso : les produits de la ruche, qui n'étaient jusque-là que peu ou pas commercialisés, le sont désormais beaucoup plus. L'intérêt pour le miel a en effet augmenté avec la diffusion de recommandations et de messages issues des ONG, des centres apicoles et de certains acteurs politiques⁷. Le miel y est présenté comme un produit naturel, bon pour la santé et la lutte contre le diabète, notamment comme substitut du sucre. De nouvelles pratiques de consommation ont accentué la demande, particulièrement en milieu urbain et contribué à donner au miel une valeur marchande bien plus importante qu'autrefois. "Je crois que c'est apparu cette dernière décennie avec une certaine sensibilité des gens à consommer du "naturel", la sensibilité commence à venir [...] Je pense qu'il y a la sensibilisation des ONG aussi qui en parlent beaucoup [...] Les ONG présentent le produit comme quelque chose de beaucoup plus attrayant aussi. Et ça je crois que ça contribue" (Responsable Département aide à l'agriculture, 2015).

Aujourd'hui, la demande est telle qu'elle semble excéder l'offre, d'où l'attrait de cette pratique pour de nombreux acteurs. Le miel est devenu un « produit de luxe » consommé principalement par les classes moyennes ou supérieures urbaines, que l'on retrouve plutôt dans les hôtels et les supermarchés. Cet engouement des consommateurs urbains pour le miel a toutefois contribué à exacerber la différence entre apiculture dite moderne et traditionnelle ; le miel issu de ruches modernes, filtré et transformé dans les centres apicoles équipé d'extracteurs, de filtres et de maturateurs étant vendu à un prix beaucoup plus élevé que celui issu des ruches dites traditionnelles, pressé à la main. Or cette tendance présente le risque

⁶ A l'échelle du continent, plusieurs gouvernements africains – l'union africaine dispose notamment d'un groupe de travail sur l'apiculture- investissent dans le développement de filières apicoles capables d'exporter leurs produits (miel, cire) vers l'Union Européenne.

⁷ Lors d'un « Atelier de réflexion sur les défis de l'apiculture au Burkina-Faso» organisé au Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques, à Ouagadougou, en 2017, il était par exemple question d'introduire le miel en remplacement du sucre dans le thé et le café dans les cantines gouvernementales.

d'exclure de la filière les petits paysans-apiculteurs n'ayant pas les moyens d'investir dans un matériel moderne ou de répondre aux normes de qualité exigées par le marché.

Les centres apicoles : à l'interface entre producteurs et ONG

Il serait erroné de croire que la promotion d'une apiculture dite moderne et les transformations qu'elle a pu induire sont uniquement le fruit des interventions des ONG internationales et donc de dynamiques exogènes. Le Burkina-Faso compte en effet ses propres "entrepreneurs" d'une apiculture moderne. Parmi eux, les centres apicoles occupent une position particulièrement stratégique entre groupements de producteurs, ONG et gouvernement.

Depuis les années 2000, une dizaine de centres apicoles coordonnent les apiculteurs des régions mellifères en tant que principales unités de transformation et de commercialisation du miel au Burkina-Faso. Pour acquérir des fonds suffisants à la gestion des coûts de fonctionnement et au paiement des salaires de nombreux employés, les responsables des centres apicoles s'efforcent d'augmenter l'approvisionnement en miel brut. Les dirigeants des mielleries épaulés par les techniciens apicoles établissent alors une véritable stratégie d'intéressement (Lavigne Delville, Jacob, 2017, p.16) ayant pour objectif l'adhésion des paysans pratiquant l'apiculture à leur filière en formation. Ces apiculteurs, souvent organisés en groupements agricoles, ont la possibilité de devenir membres des sociétés coopératives et d'écouler la totalité de leur récolte en échange d'un prix stable. En tant que membres, ils peuvent acquérir des formations et un kit apicole moderne en échange de crédits qui seront remboursés grâce au miel ramené auprès des mielleries.

Les représentants des centres apicoles insistent sur les avantages liés à l'utilisation de ces équipements dits modernes comme la ruche kényane, l'enfumoir et la tenue protection, reprenant ainsi la posture moderniste et techniciste, propre à l'univers du développement (Olivier De Sardan, 1995, p.65), et disqualifiant à leur tour les pratiques apicoles traditionnelles. Cette disqualification se manifeste là aussi dans la différence de prix établie par les coordinateurs des mielleries entre le miel issu des ruches kényanes, acheté plus cher aux producteurs, et celui récolté dans les ruches dites traditionnelles. Cependant, cette différence n'est pas prise en compte à aux étapes de transformation et de commercialisation du miel, les deux types de miel étant ensuite mélangés au sein des centres, sans en expliciter l'origine. Car, bien qu'ils valorisent fortement le miel issu des ruches dites modernes, en pratique, l'existence des centres apicoles dépend toujours principalement d'un approvisionnement en miel issu des ruches traditionnelles. Comme le souligne un technicien d'un centre apicole : *« la majorité ici, c'est du miel issu des ruches traditionnelles, je pense qu'au moins 80%. Parce qu'il n'y a pas beaucoup d'apiculteurs qui ont des ruches modernes »*.

Les campagnes de sensibilisation exercées par les centres apicoles et les ONG, contribuent à faire du miel un bien très recherché et à forte valeur marchande. Cette évolution multiplie les opportunités de commercialisation et engendre la hausse des prix. Elle suscite également l'intérêt de nouveaux acteurs entrepreneurs qui se présentent directement auprès des paysans apiculteurs pour leur acheter leur miel, mettant ainsi à l'épreuve la fidélité de ces derniers face aux mielleries. L'émergence de ces acteurs préoccupent les représentants des centres apicoles qui, en raison d'une organisation administrative et d'une politique de prix

figées, rencontrent des difficultés à se positionner face à la concurrence : « *Aujourd'hui une grande limite se développe de plus en plus. Les gens redécouvrent le miel et des nouveaux acheteurs s'adressent directement aux paysans, des fonctionnaires en provenance des villes et des gens avec l'argent. Ils achètent le miel brut jusqu'à 2'000 francs CFA, des fois même 3'000 francs CFA. Cela peut devenir un vrai problème dans les prochains 5 ou 10 ans parce que notre (centre apicole) politique se fonde sur la stabilité des prix et nous achetons le miel à 700 francs CFA* » (Technicien apicole). De leur côté, les apiculteurs cherchent naturellement à se positionner sur plusieurs marchés à la fois, et certains se désengagent totalement ou partiellement du réseau de producteurs des mielleries d'autant plus qu'il est relativement simple de transformer et conditionner le miel soi-même avec des outils de fortune.

Les difficultés rencontrées par les mielleries pour stabiliser un réseau de producteurs déstabilisent donc le fonctionnement des centres apicoles et entravent leur projet de devenir un acteur de transformation et de commercialisation incontournable de la filière. Cette situation, combinée à la concurrence croissante sur les marchés régionaux, fait émerger le caractère fragile de la position de ces acteurs. Le dirigeant d'un centre apicole souligne que : « *C'est un problème vraiment difficile à gérer, parce que le prix d'achat qu'on fixe, l'est en fonction de nos charges. Si tu proposes un prix plus élevé, tu ne vas pas tenir longtemps donc on n'a pas trop le choix. Il y a différents frais, il y a le personnel et autour de cela il y a aussi des taxes. Alors que nos concurrents ils n'ont pas les mêmes charges que nous. Pour le miel on ne peut pas augmenter le prix d'achat, parce que si on augmente on risque de ne pas survivre* ».

Partant du constat que la seule commercialisation des produits de la ruche ne garantit pas la survie économique des mielleries, nous nous sommes intéressés aux efforts des centres apicoles pour diversifier leurs ressources économiques et matérielles. Nous mobiliserons *la notion de courtage* très utile pour caractériser les intermédiaires situés entre *les développeurs* et *les développés* et qui en participant à la réalisation des projets de développement en retirent toute sorte d'avantages (Bierchenk, Chauveau, Olivier De Sardan, 2000). Pour affirmer ce rôle, les représentants des Centres apicoles exploitent leurs multiples casquettes : d'un côté celle d'entrepreneurs maîtrisant les codes du monde de l'aide au développement et de l'autre celle d'apiculteurs d'origine paysanne ancrée dans les savoirs pratiques apicoles transmis d'une génération à l'autre. Ces *savoir-faire* et *savoir-parler* propres à plusieurs individus qui travaillent pour les mielleries permettent de réaliser le lien entre les villages des campagnes Burkinabès et les bureaux d'ONG (ibid., 2000).

Mais quels avantages les mielleries tirent-elles d'une telle position ? Le lien avec les agents de développement les aide à stabiliser un réseau d'apiculteurs producteurs en les informant de l'arrivée de nouveaux projets de développement et en drainant vers eux les ressources de l'aide. Ce sont en effet les techniciens des centres apicoles qui organisent les bénéficiaires potentiels en groupement agricole et qui conseillent les ONG dans le choix des villages à accompagner. Les mielleries parviennent par ce biais à intéresser les apiculteurs de leur région et à limiter, au moins partiellement, le désengagement de ces derniers. En outre, la position de médiateur acquise par les acteurs à la tête des centres apicoles leur permet de négocier la teneur des projets d'appui à l'apiculture proposés par les ONG internationales. Les auteurs qui ont travaillé autour du concept de courtage expliquent que les acteurs médiateurs (comme nos dirigeants de centres apicoles) peuvent se *professionnaliser* et développer des stratégies

afin d'influencer le montage des projets en maximisant les gains dérivés du contrôle de des financements découlant des projets : la *rente du développement* (Bierchenk, Chauveau, Olivier De Sardan, 2000, p.28). Concrètement les coopératives s'attèlent à réorienter les projets. Ils discréditent par exemple les appuis sous forme de don⁸ en faveur de la dotation à crédit qui, pour ces acteurs, stimulerait des logiques entrepreneuriales et responsabiliserait davantage les bénéficiaires par rapport à leur activité d'apiculteur producteur.

Toutefois, au-delà de leur capacité d'influencer et de négocier les projets des bailleurs, les centres restent dépendants de l'aide extérieure pour assurer leur développement - ce qui vient rappeler qu'ils restent malgré tout dans une relation profondément asymétrique (Benoit, 2000, p.129). Les centres sont en effet continuellement obligés de montrer que l'apiculture moderne "marchent" et cherchent pour cela à recruter des paysans "productifs" déjà familiarisés avec la pratique apicole. Sans les subsides des "projets", la commercialisation du miel seule ne permettrait pas peut-être pas d'assurer la pérennité de ces structures, et les rendrait très fragiles dans la situation de plus en plus concurrentielle du marché apicole.

Au fil du temps, les centres ont néanmoins réussi à se positionner à une échelle politique en tant que promoteurs de l'apiculture dite moderne. Leur forte mobilisation en faveur de la "cause apicole" a contribué à la création d'un secrétariat technique de l'apiculture logé au ministère des ressources animales et halieutique. Via l'interprofession apicole, qu'ils ont également contribué à mettre en place, ils constituent aujourd'hui un partenaire majeur de ce secrétariat technique et occupe ainsi une place stratégique pour définir l'avenir de la filière apicole à l'échelle nationale.

Conclusion

Cette analyse est le fruit d'un travail et d'une réflexion menée depuis 2015 par des praticiens de la coopération et des chercheurs en sciences sociales. Elle a permis de mettre en évidence les transformations des pratiques de production et de consommation du miel induites par la construction de l'apiculture comme outil et enjeu de développement. Ces transformations ne sont pas uniquement le produit de l'intervention des ONG, mais aussi le résultat de l'action des centres apicoles qui ont co-construit (avec les bailleurs) l'apiculture comme une activité prometteuse, travaillé à enrôler et stabiliser un réseau d'apiculteurs-paysans et à faire la promotion du miel auprès des consommateurs urbains, mais aussi auprès des autorités étatiques.

Aujourd'hui, au-delà des ONG et des bailleurs de fonds, c'est un grand nombre d'acteurs, bien plus diversifié qu'il y a vingt ou trente ans, qui font la promotion d'une apiculture dite moderne et qui font de l'abeille un enjeu de développement "durable" et de lutte contre la pauvreté : les api businessmen, les exportateurs sous régionaux, l'État burkinabè, mais aussi, de plus en plus, l'Union Européenne et l'Union Africaine. Tous, les promoteurs des débuts, comme les derniers-venus, semblent souhaiter le développement d'une apiculture moderne, permettant de produire plus, en générant plus de revenus. Par leurs discours, ils renforcent et naturalisent la représentation de l'abeille comme "solution miracle" et la dichotomie entre traditionnel et

⁸ Résultant de l'attitude « assistencialiste » de certains organismes de développement.

moderne, sans qu'une véritable réflexion ne soit entamée sur les conséquences sociales, économiques (pour les « petits » apiculteurs-paysans) mais aussi biologiques (pour l'abeille) déjà induites par les transformations du secteur apicole au cours des trente dernières années.

Stimuler cette réflexion nous semble essentiel ici, d'autant plus que des perspectives potentielles d'exportation du miel burkinabé vers l'Union Européenne se dessinent. Par anticipation, elles entraînent déjà une tendance à vouloir normaliser la filière selon des standards qui risqueraient d'exclure les plus petits acteurs en faveur d'api businessmen aux moyens d'investissement importants. Pour prévenir ces risques, il nous semble important que les acteurs de soutien – État, ONG, bailleurs de fonds – soient plus attentifs à la grande diversité des pratiques et des circuits économiques qui constituent le champ apicole burkinabé. Avec les centres apicoles et les apiculteurs eux-mêmes, une réflexion devrait ainsi être menée sur les transformations en cours et à venir, et sur la possibilité de produire du miel, sans devoir faire des investissements disproportionnés, ni mettre à risque la préservation de l'abeille africaine et de son environnement.

Bibliographie

ABAAB Ali, GUILLAUME Henri 2004. "Entre local et global : Pluralité d'acteurs, complexité d'intervention dans la gestion des ressources et le développement rural", in M. PICOQUET, M. SGHAIER, D. GENIN, A. ABAAB, H. GUILLAUME, M. ELLOUMI, *Environnement et sociétés rurales en mutation : Approches alternatives [En ligne]*. Marseille : IRD Éditions

AEBI Arnaud 2016. A multidisciplinary approach combining molecular and ethnographic analyses describes threats and opportunities for beekeeping in Burkina-Faso. Université de Neuchâtel, Institut de biologie, Thèse de master. 34 p.

AEBI Arnaud 2017. Vers une apiculture durable au Burkina-Faso ? Analyse du projet dans les réalités locales. Université de Neuchâtel, Instituts d'ethnologie et de biologie, 75 p.

BENOIT S, 2000. "Autonomie et dépendance des organisations paysannes au Sahel", in : B. LECOMTE, J. NAUDET, *Survivre grâce à ... Réussir malgré ... L'aide*, p. 127-144. France : Editions l'Aube, IRD

BOILA Z, 2018. Des abeilles, des ruches et des humains. Les Centres apicoles : des acteurs de la réalisation de la filière apicole au Burkina-Faso. Université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie. Thèse de master. 151 p.

BRADBEN N 2010. *Le rôle des abeilles dans le développement rural : manuel sur la récolte, la transformation et la commercialisation des produits et services dérivés des abeilles*. Roma : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 248 p.

DARCHEN B. 2003 *L'apiculture de la Préhistoire à l'histoire*, Guadeloupe, PLB Éditions.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, JACOB Jean-Pierre 2017. *Comprendre la trajectoire des interventions de développement. Processus et réseaux d'acteurs dans trois projets d'eau potable (Burkina-Faso, Haïti, Ghana)*. AFD, IRD, IHEID, APAD. 124 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre 1995. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Karthala. 221 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre 2001. "Les trois approches en anthropologie du développement". *Tiers-Monde* t. 42, no 168, p. 729-754.